

# Opération tranquillité vacances

***La Police municipale propose toute l'année aux habitants un service de surveillance des propriétés.***

Si vous souhaitez que votre habitation soit surveillée en votre absence, avant chacun de vos départs, présentez-vous au bureau de la Police Municipale .

---

**La Police veille, mais cela ne suffit pas. Avant de partir en vacances, voici un petit memento pour votre sécurité :**

- Attention aux issues : Veillez à la fermeture des portes, fenêtres (y compris garage, cave, accès extérieur) de jour comme de nuit.
- Attention à vos clefs : Ne laissez jamais vos clefs dans des endroits accessibles et ne portez jamais vos coordonnées sur le trousseau de clefs.
- Pensez que l'ennemi principal des cambrioleurs est le temps : N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par des verrous et serrures supplémentaires.
- Utilisez-les systématiquement et changez-les en cas de perte ou vol de vos clefs.
- Fermez toujours à double tour même pour une absence de courte durée.
- Eviter d'attirer les voleurs : Ne conservez pas chez vous d'importantes sommes d'argent. Ne laissez jamais dans un logement inoccupé des objets de valeur (argent, bijoux, chéquier)
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation : faites venir quelqu'un de confiance pour ouvrir et refermer les volets, et pour relever votre courrier. Pensez à prévenir le gardien de l'immeuble de vos absences prolongées.
- Soyez utile à votre voisinage : Si vous constatez la présence anormale de personnes suspectes : contactez les services de Police.

En cas de cambriolage malgré ces précautions :

- Donnez pouvoir à la personne responsable de vos clefs d'alerter immédiatement la Police.
- Laissez les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée des policiers pour faciliter l'identification des malfaiteurs.